

# CONSEIL MUNICIPAL

## 29 Janvier 2015

Le vingt-neuf janvier deux mil quinze, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, Maire.

### Présents :

Bernard Riant, Maire,  
Véronique Pierron, Richard Gautier, Joël Nain, adjoints,  
Jean François Capolungo, Jean Michel Guyot, Martine Chevallier, Maryline Renaudin, Dany Moine, Thierry Guenard, Frédéric Magnier, Mathieu Debain

Absents excusés : Maurice Poulain (pouvoir à Frédéric Magnier), Nadine Durand (pouvoir à Jean-François Capolungo) Jean Deloffre (pouvoir à Joël Nain)

### Secrétaire de Séance :

Véronique Pierron



Le Maire propose d'ajouter 3 points :

- CREATION D'UNE COMMISSION ACCESSIBILITE
- ASSURANCE STATUTAIRE : autoriser le CDG à négocier un contrat groupe
- CACV : REMBOURSEMENT DE L'ACHAT DE LIVRES POUR NOEL

## 1 - ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 18 DECEMBRE 2014

Adopté à l'unanimité des présents et représentés

## 2 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Pas de dossier

## 3 - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

### Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

### NAP :

mercredi 28 Janvier 2015, Bernard Riant et Véronique Pierron ont assisté à une réunion sur les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

- Obligation d'un PEDT pour toutes les communes à la rentrée de septembre 2015.
- Création d'un comité de pilotage.

- Le PEDT demandé et qui conditionne l'obtention des aides du fond de soutien aux communes a déjà été établi pour notre commune en septembre 2014.
- Pas de nouvelles informations, ni de nouvelles directives nous concernant, le dossier établi lors de la mise en place des NAP dans notre commune est conforme.

#### Tarifification accueil périscolaire :

Le dossier est en cours, nous attendons la validation de la CAF pour la mise en place.

#### Organisation des NAP :

Lors de la réunion avec les parents et les animateurs, il est ressorti que l'heure 30 d'activités est trop longue.

La Commission Enfance propose la mise en place d'une récréation avant les NAP à 15 heures ce qui permettrait aux enfants de se détendre avant de reprendre les activités.

Cette mise en place interviendra après les vacances de Février.

#### Effectifs rentrée scolaire 2015-2016 :

Bernard Riant et Véronique Pierron ont rencontré France Biarnes Kihl (Inspectrice de l'Education Nationale) pour évoquer la baisse des effectifs qui risque d'entraîner la fermeture de classes à la rentrée de septembre 2015.

Madame Biarnes Kihl a bien enregistré nos doléances et le besoin impérieux d'éviter une fermeture.

Cependant elle nous confirme qu'il y a de gros besoins dans le nord du département et que rien n'est acquis à ce jour.

#### **Commission Environnement**

*Rapporteur : Joël NAIN*

- Les travaux d'élagage ont été réalisés par l'entreprise RAPIN : place de la mairie, cimetière, rue de la fontaine des buissons, rue vau neuve.
- 13 arbustes à fleurs ont été plantés par les employés communaux à l'entrée nord de Vallan,
- Des jachères fleuries sont prévues sur le talus côté nord également.

#### Transport à la demande :

Création de 2 arrêts de bus :

- Rue de l'abreuvoir (en haut de l'abribus)
- Rue de beau (vers le parking)

#### Cimetière projet :

A l'étude, un espace cinéraire, columbarium, caverne.

Des devis sont en cours. L'entreprise DUVERNE a été reçue en Mairie le 21 Janvier dernier pour expliquer, étudier et établir un devis.

#### Communications :

- Le samedi 14 Mars 2015 à 11 heures la plantation d'un arbre se fera en mémoire de Marien BEAULIEU, ancien Maire du Conseil Municipal des Jeunes.  
Rendez-vous vers l'église.

**Commission Travaux***Rapporteur : Bernard RIANI*

L'isolation des bâtiments communaux est terminée. Elle apportera des économies d'énergie.

**Commission Voirie Assainissement***Rapporteur : Bernard RIANI*

5 panneaux de signalisation vont être changés car vétustes.  
L'entreprise GIROD a été retenue pour l'achat.

**Commission Animation***Rapporteur : Richard GAUTIER*

La représentation offerte par la troupe « Les Saltimbanques » a permis à une soixantaine de personnes de passer un bon moment.

Richard GAUTIER rappelle que le vide grenier est la principale source de « rentrée d'argent » pour le CACV.

CACV :

Lors de son Assemblée Générale, le bureau a été modifié, voici les nouveaux membres :

Présidente : Véronique PIERRON

Vice Président : Dany MOINE

Trésorier : Frédéric MAGNIER

Secrétaire : Martine CHEVALLIER

Au cours de la réunion il a été décidé l'achat de grilles qui seront utilisées pour toutes sortes d'expositions faites par nos différentes associations et l'achat d'un réfrigérateur.

Les livres offerts aux enfants pour Noël ont été réglés par le CACV. Le conseil municipal autorise le Maire a rembourser la somme au collectif des associations.

Années 40 :

Cette rétrospective riche en reconstitution militaire, exposition, école vivante, démonstration de pompiers, véhicules d'époque, figurants... aura lieu les 23 et 24 Mai 2015.

Si vous souhaitez participer en tant que bénévoles ou figurants à la réussite totale de ces 2 jours, faites-vous connaître aux membres du bureau ou à la Mairie.

**Commission Attractivité***Rapporteur : Mathieu DEBAIN*

Bernard RIANI rencontrera prochainement les services de la communauté pour recenser les aides à la rénovation et à la performance énergétique. Par ailleurs Monsieur BODO du CAUE doit nous mettre en contact avec la Fondation du Patrimoine qui accorde également des aides.

Une fois récupérée toute cette documentation les personnes concernées seront contactées.

**Commission accessibilité**  
**Rapporteur : Bernard RIAANT**

Tous les ERP (établissements recevant du public) doivent être rendus accessibles.  
 Un agenda d'accessibilité programmée (l'AD'AP) doit être envoyé en Préfecture d'ici le 1<sup>er</sup> Mars.  
 Ces travaux doivent être réalisés d'ici 3 ans.  
 Une commission est mise en place pour traiter ce lourd dossier.

**Membres :**

Bernard RIAANT, Véronique PIERRON, Joël NAIN, Mathieu DEBAIN, Jean François CAPOLUNGO,  
 Frédéric MAGNIER, Michèle JAY

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

## 4 - BUDGETS

### 1. PAIEMENT DES FACTURES EN INVESTISSEMENT

Le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de payer les factures d'investissement en attente avant le vote du BP 2015, selon l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales qui stipule que le Maire peut « sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ... »

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

Autorise le Maire à régler les factures d'investissement avant le vote du BP 2015, conformément à l'article 1612-1 du code général des collectivités territoriales,

- pour le budget de la Commune
- pour le budget Assainissement

### 2. AMORTISSEMENT ETUDES

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015 toutes les études réalisées sur le budget communal et dont le montant sera inférieur ou égal à 1000€ seront amorties sur 1 an.

## 5 - PERSONNEL COMMUNAL - REGIME INDEMNITAIRE

| FILIERE        | Type indemnité | Montant annuel de référence | Bénéfic ETP | Montant annuel Réf ETP | Coef | Enveloppe Annuelle | Temps travail   |
|----------------|----------------|-----------------------------|-------------|------------------------|------|--------------------|-----------------|
| Médico sociale | IAT            | 464,30                      | 0,75        | 348,23                 | 0,29 | 100,99             | 26/35           |
| Animation      | IAT            | 449,29                      | 0,69        | 310,01                 | 0,33 | 102,30             | 24/35           |
| Administratif  | IAT            | 476,09                      | 0,83        | 395,15                 | 2,66 | 1 051,11           | 29/35           |
| Technique      | IAT            | 449,29                      | 1,2         | 539,15                 | 0,39 | 210,27             | 21/35           |
|                | IAT            | 469,66                      | 1           | 469,66                 | 4,48 | 2 104,08           | 35              |
|                | IAT            | 476,09                      | 1           | 476,09                 | 8,00 | 3 808,72           | 35              |
|                |                |                             |             |                        |      | <b>TOTAL</b>       | <b>7 377,46</b> |

Coef multipl du montant annuel de réf : 0 à 8

|               |           |          |   |          |      |                 |    |
|---------------|-----------|----------|---|----------|------|-----------------|----|
| Administratif | PFR Fonct | 1 750,00 | 1 | 1 750,00 | 0,76 | 1 330,00        | 35 |
|               | PFR Résul | 1 600,00 | 1 | 1 600,00 | 0,28 | 448,00          |    |
| <b>TOTAL</b>  |           |          |   |          |      | <b>1 778,00</b> |    |

|  |      |          |      |          |      |              |                 |
|--|------|----------|------|----------|------|--------------|-----------------|
| Administratif  | IEMP | 1 478,00 | 0,83 | 1 226,74 | 1,00 | 1 226,74     | 29/35           |
| Technique  | IEMP | 1 204,00 | 1    | 1 204,00 | 2,00 | 2 408,00     | 35              |
| Coef multiplicateur du montant annuel de référence : 0,8 à 3 |      |          |      |          |      | <b>TOTAL</b> | <b>3 634,74</b> |

|                      |                  |
|----------------------|------------------|
| <b>TOTAL GENERAL</b> | <b>12 790,20</b> |
|----------------------|------------------|

## 6 - DON BULLETIN MUNICIPAL

Tous les ans il est proposé aux fournisseurs avec lesquels nous avons l'habitude de travailler, d'insérer leur carte de visite sur notre bulletin municipal. Il est de coutume qu'en contrepartie ils versent à la somme qu'ils souhaitent. Ces recettes sont encaissées à l'article 7713.

## 7 - REMBOURSEMENT ANTICIPE PRET DEXIA

Le bâtiment LAFOND ayant été vendu, le maire propose de procéder au remboursement anticipé de l'emprunt contracté pour son achat.

Après renseignements pris auprès de DEXIA, les conditions de remboursement sont les suivantes :

- Remboursement possible à l'échéance du 1<sup>er</sup> février 2016
- Montant de l'indemnité compensatrice, calculée ce jour 3 130.28 €

Accord du conseil à l'unanimité.

## 8 - DECISION DU MAIRE : EDF

Le contrat d'électricité pour les tarifs « jaune » avec ERDF a été renouvelé. Prix stables pour 3 ans.

## 9 - ASSURANCE STATUTAIRE

Le CDG se propose d'organiser une consultation auprès des assureurs pour une proposition de contrat groupé pour le personnel statutaire.

Les communes et EPCI intéressés pourront adhérer au vu de l'intérêt de la proposition.

Le conseil donne son accord pour autoriser le maire à adhérer à ce groupement de commande.

## 10 - COMMUNICATIONS

- Les membres du CCAS organisent une réunion d'information sur la prévention des vols, cambriolages le Jeudi 12 Mars 2015 à 14 heures à la salle polyvalente en présence du Lieutenant de réserve de gendarmerie BOCK.

Une information sera faite par boitage dans le village.

- Concert de la chorale le vendredi 13 février à 20 h 15. Vos dons seront versés au téléthon.
- A compter du 16 février les bacs jaunes seront relevés le mardi matin 1 semaine sur 2 en même temps que les ordures ménagères.
- La communauté modifie son site internet. Un emplacement est réservé à chaque commune adhérente.

Frédéric MAGNIER et Mathieu DEBAIN sont chargés de donner toutes les informations concernant notre village (photos, description de la Commune)

Remerciements à Jean-François CAPOLUNGO, Dany MOINE, Maurice POULIN.

Prochaine réunion du Conseil : 26 Février 2015 à 20 h 30

Séance est levée à 22 h 30

Fait et délibéré, le vingt-neuf janvier deux mil quinze.



Le Maire,  
Bernard RIAANT

Véronique PIERRON

Richard GAUTIER

Joël NAIN

Jean-François CAPOLUNGO

Frédéric MAGNIER

Maurice POULIN  
Absent excusé

Thierry GUENARD

Nadine DURAND  
Absente excusée

Jean-Michel GUYOT

Mathieu DEBAIN

Martine CHEVALLIER

Maryline RENAUDIN

Jean DELOFFRE  
Absent excusé

Dany MOINE